Approche de la phrase en didactique du japonais langue étrangère

Jean BAZANTAY
INALCO, IFRAE (UMR 8043)

Résumé : Cet article présente la structure de la phrase japonaise, ses difficultés spécifiques pour un public d'apprenants francophones et les réponses apportées en classe de japonais langue étrangère. Parmi les différentes approches pédagogiques en matière d'enseignement du japonais, la démarche française se distingue par une approche assez fidèle à la grammaire scolaire japonaise (*kokugo*) et commence par le repérage du constituant élémentaire (*bunsetsu*) rebaptisé « groupe ». L'article détaille ensuite la manière dont sont abordées les différentes fonctions syntaxiques et notamment la détermination du nom (*rentai shūshoku*) et la fonction fédératrice du noyau prédicatif. Ce dernier point est l'occasion d'une réflexion sur l'approche casuelle et ses limites.

Mots-clés : japonais langue étrangère, structure de la phrase, fonction syntaxique, composant élémentaire, détermination nominale

Abstract: This article presents the structure of the Japanese sentence, its specific difficulties for French-speaking learners and the answers given in Japanese as a foreign language class. Among the different pedagogical approaches in teaching Japanese, the French approach is quite faithful to the Japanese school grammar (*kokugo*) and starts with the identification of the constituent (*bunsetsu*) renamed "group". The article then details the way the different syntactic functions are approached, in particular noun modification (*rentai shūshoku*) and verb complementation (*ren'yō shūshoku*). This last point is an opportunity to rethink the case-based approach and its limits.

Keywords: Japanese as a foreign language, phrase structure, syntactic function, constituent, noun modification

1 Introduction

Le japonais est une langue agglutinante à structure syntaxique de type SOV qui présente une tendance nettement centripète. Il s'agit donc d'une langue typologiquement très éloignée du français (langue de type SVO à tendance centrifuge) et cet écart typologique est souvent déstabilisant pour les apprenants francophones lors du démarrage

de l'apprentissage[1]. Au niveau syntagmatique, les points suivants posent notamment quelques problèmes :

- délimitation des constituants du fait de l'absence d'espacement entre les mots et une ponctuation plus rare qu'en français ;
- ordre des mots et des syntagmes dans la phrase ;
- identification des relations de dépendance et des propositions déterminantes.

Cet éloignement qui limite les possibilités d'inférence avec le français ou d'autres langues européennes est donc à prendre en compte dans la démarche didactique[2] et nous verrons comment cela se traduit dans les pratiques de classe.

Comme l'expliquent Okimori et *al.* (2019), il existe trois points de vue différents pour analyser la structure de la phrase : le point de vue morphologique, le point de vue syntaxique et le point de vue de la théorie des cas. Ces approches ont été influencées par l'introduction des grammaires occidentales au début du XX^{e} siècle, notamment dans la détermination des parties du discours ou la théorie des cas. Toutefois, aucun de ces points de vue ne parvient complètement à lui seul à rendre compte de la structure de la phrase. Ainsi, des théories cognitives ou relatives à la structure de l'information complètent ces approches.

Pour cela, rares sont les théories grammaticales qui se fondent uniquement sur un seul de ces points de vue. En très grande partie mise au point par le linguiste Hashimoto Shinkichi (1882-1945), la grammaire scolaire (*kokugo bunpō*, 国語文法) combine notamment approches morphologique et syntaxique. Nous allons présenter ci-dessous l'appareil théorique mis en place pour expliquer la structure syntagmatique de la phrase japonaise en classe de japonais langue étrangère (dorénavant JLE) en France et aborder quelques aspects concrets liés aux démarches d'apprentissage.

2 La didactique du japonais : une discipline récente

En tant que discipline constituée, la didactique du JLE a une histoire relativement récente puisqu'elle remonte à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingts. Des méthodes directes ou de type audio-lingual d'enseignement du japonais à des étrangers ont certes été expérimentées beaucoup plus tôt, notamment avant-guerre dans les territoires occupés ou au Japon à partir de la fin des années 50 pour accueillir des étudiants et stagiaires asiatiques de plus en plus nombreux. La méthode audio-orale (plus connue au Japon sous le nom de *military method*) utilisée durant la guerre par les forces américaines est également célèbre pour ses résultats et les vocations qu'elle a suscitées[3]. Néanmoins, comme discipline en tant que telle,

[1] Sur d'autres plans, le système d'écriture idéographique, l'importance du vocabulaire d'origine chinoise ou le fossé culturel contribuent à creuser cet écart entre les deux langues.

[2] Penser cet éloignement dans la démarche didactique nous semble donc essentiel. Or ce point est assez nettement oublié dans la réflexion didactique japonaise envisagée majoritairement à l'intention d'apprenants coréens ou chinois pour lesquels l'écart typologique ou sémantique est moindre.

[3] D'éminents spécialistes de littérature japonaise, notamment Donald Keene ou Edward Seidensticker, ont été initiés au japonais par cette méthode.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

le JLE a une histoire relativement courte en comparaison de celle du français langue étrangère par exemple.

En se constituant en discipline, la didactique du JLE a progressivement posé les jalons d'une approche « universelle » dans le sens où elle s'adresse aux apprenants du monde entier sans distinction d'origine. Cela se traduit par une certaine uniformité des procédures et des contenus. Il suffit ainsi de comparer plusieurs manuels publiés à partir des années 90 pour vérifier que la grammaire élémentaire et l'ordre d'introduction des tournures sont aujourd'hui à peu près figés. Les fondements de cette approche sont très divers. Certains concepts ont été empruntés à la grammaire du japonais langue maternelle (par exemple le système verbal simplifié présenté autour de trois groupes appelés groupes 1, 2 et 3). D'autres témoignent de l'influence des méthodes occidentales d'enseignement des langues étrangères (le Japan Foundation standard, référentiel pour l'enseignement du japonais publié en 2010 est grandement inspiré du Cadre européen). Enfin certains autres sont le résultat d'une réflexion plus proprement disciplinaire. Pour en citer un exemple, alors qu'un natif apprend d'abord le discours au style neutre au contact de sa mère, le style poli est d'abord introduit en classe de JLE[4].

À défaut de cadre bien installé dans les années soixante - soixante-dix, des méthodes d'enseignement du japonais se sont donc développées parallèlement à l'étranger, et notamment dans un pays comme la France où la langue japonaise a connu un engouement précoce à l'université. Suivant la tradition de chaque pays, les méthodes ont accordé une part plus ou moins importante à la grammaire explicite ou à l'oral. En France, sous l'influence d'un noyau d'enseignants-chercheurs et de linguistes[5], une approche originale centrée sur la compréhension écrite et basée sur une plus grande fidélité à l'approche du *kokugo* s'est progressivement mise en place. Nous allons nous intéresser ci-dessous à trois composantes essentielles de cette approche : la notion de composant élémentaire, les relations de détermination et l'enseignement des particules casuelles.

3 La notion de composant élémentaire (*bunsetsu* 文節)

Du point de vue morphologique, un texte (*bunshō* 文章) est constitué d'une ou de plusieurs phrases (*bun* 文) et une phrase se compose d'un ou plusieurs composants élémentaires (*bunsetsu* 文節), comprenant eux-mêmes un ou plusieurs mots (*tango* 単語).

Sous l'influence de Hashimoto Shinkichi (1946), la décomposition de la phrase en composants élémentaires, dont on envisage la fonction syntaxique – c'est-à-dire le rôle de cette unité de sens dans la phrase – a beaucoup marqué les pratiques scolaires. L'identification correcte des composants élémentaires est perçue comme un préliminaire essentiel à la bonne compréhension de la phrase et les pratiques didactiques françaises se sont inspirées de l'approche du *kokugo* en rebaptisant les *bunsetsu* en

[4]Ce choix s'explique par les besoins langagiers des apprenants de JLE.

[5]Nous pensons notamment aux travaux du Groupe de Linguistique japonaise dirigé par Hubert Maës auxquels participa J.J. Origas ou à la méthode développée par B. Fujimori.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

« groupes ». Le groupe contenant le prédicat, groupe final dans les phrases simples est parfois rebaptisé « centre de proposition ».

Le composant élémentaire se définit donc comme la plus petite unité syntaxique de sens. Il se caractérise par :

- une indépendance marquée par des traits accentuels et prosodiques (bornage par une pause) ;
- une irréductibilité caractérisée par le fait qu'on ne peut y insérer d'élément énonciatif. Ainsi, lorsqu'un japonais est essoufflé et qu'il veut s'exprimer (par exemple un sportif après une épreuve), il prononce *a minima* des *bunsetsu* pour se faire comprendre.

Les composants élémentaires prennent diverses formes (un seul mot-noyau) mais ils se composent en général d'un élément qui assure la fonction référentielle (*shi* 詞 lexème selon la terminologie proposée par Tokieda) et d'un élément qui assure la fonction relationnelle (*ji* 辞 grammème).

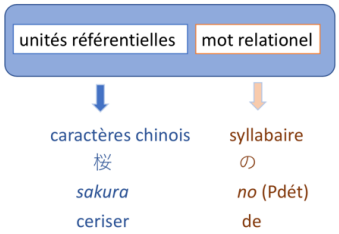


Fig. 1 : Structure du composant élémentaire

À l'écrit, la reconnaissance des composants élémentaires, et donc l'accès au sens, peut poser différents problèmes en raison de l'absence d'espacement entre les termes et du faible recours à la ponctuation.

Dans les premières étapes de l'apprentissage, cette difficulté est encore accrue par différents paramètres.

1. La connaissance d'un vocabulaire extrêmement restreint limite les possibilités de reconnaissance de mots.
2. Le faible recours à l'écriture idéographique complique la distinction entre unités référentielles (souvent transcrites en caractères chinois) et mots grammaticaux toujours écrits en *kana* (voir figure 1). La phrase se présente alors comme une suite linéaire de *hiragana* indifférenciés comme dans l'exemple (1) ci-dessous. Les caractères chinois, souvent considérés comme une des plus grandes difficultés du japonais, sont ainsi paradoxalement une aide précieuse à la délimitation des constituants élémentaires et l'accès au sens.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

3. Le fait que la particule thématique *wa* s'écrive toujours avec le kana は /ha/ (décalage résultant d'une évolution historique) rajoute le problème de la distinction du caractère は prononcé /ha/ phonème constituant d'un mot avec は prononcé /wa/ particule thématique. À des degrés moindres, des problèmes similaires peuvent se rencontrer avec les particules exprimant la direction *e*, écrite へ / he/ et l'objet *o*, écrite を/wo/.

Comme la bonne segmentation en composants élémentaires conditionne l'accès au sens, les apprenants doivent donc apprendre à les distinguer (en les séparant d'un trait par exemple) et en les lisant d'un bloc, sans marquer de pause interne.

(1)

さくらのはながさいた。			*sakuranohanagasaita.*		
さくらの|	はなが|	さいた。	*Sakurano* |	*hanaga* |	*saita.* (Les cerisiers ont fleuri.)
Groupe1	Groupe 2	Groupe final	Groupe1	Groupe2	Groupe final

Pour les japonais aussi, l'écriture en syllabaire peut être une source de difficultés. Pour preuve le petit jeu de mots ci-dessous qui exploite l'ambiguïté de lecture du *kana* は répété ici 15 fois.

(2) Jeu de mots autour de la lecture du kana は

ははははははははのははははははははとわらった。
hahahahahahahahanohahahahahahahatowaratta.

ははは	|ははは	|ははの	|ははは	|はははははと	|わらった。
hahaha[6]	|*hahaha*	|*hahano*	|*hahaha*[7]	|*hahahahato*	|*waratta.*

母	は	「ハハハ」	母	の	母	は	「ハハハハ」	と	笑った。
mère	TH	hahaha	mère	de ma	mère	TH	ha ha ha ha	CIT	rire.PASSE

Ma mère a ri « ha ha ha ! » et la mère de ma mère a ri « ha ha ha ha ! ».

Pour aider les apprenants à acquérir cette compétence, un exercice didactique classique consiste à séparer les composants élémentaires d'un trait. Dans les manuels pour débutants, on utilise également une écriture espacée (*wakachigaki* 分かち書き) qui est progressivement abandonnée au fil de l'apprentissage. Ce point est assez similaire avec le *kokugo*. Par ailleurs, à l'intérieur des groupes, on prend soin de séparer le terme référentiel des éléments relationnels (en petites majuscules dans la glose de l'exemple 3).

(3)

さくら	の	はな	が	さいた。
sakura	*no*	*hana*	*ga*	*saita.*
cerisier	P^{dét}[8]	fleur	NOM	fleurir.ACCOMP

Les fleurs de cerisiers sont écloses.

La phrase japonaise est donc présentée comme une succession de *n* groupes. Toutefois, si elle est indispensable, la seule définition d'une suite linéaire de composants élémentaires est insuffisante, notamment pour aborder les phrases complexes comportant plusieurs propositions (centres de proposition). Il faut ensuite envisager de manière dynamique les relations entre ces constituants.

[6] Ce dernier /ha/ correspondant ici à la particule thématique doit se prononcer /wa/

[7] *idem*

[8] Liste des abréviations : ACC : accusatif ; ACCOMP : aspect accompli ; CIT : citation ; COP : copule ; DÉSIR : désidératif ; NOM : nominatif ; P^{dét} : particule déterminante.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

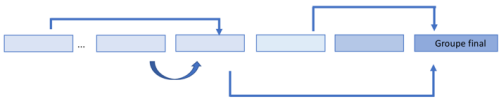


Fig. 2 : Modélisation de la phrase japonaise en groupes

4 Les relations de détermination

Le point de vue syntaxique appréhende la structure linéaire de la phrase en la divisant de manière successive en deux parties. En japonais, les éléments obtenus suite à cette opération entretiennent une relation déterminant (*shūshoku* 修飾) / déterminé (*hi-shūshoku* 被修飾).

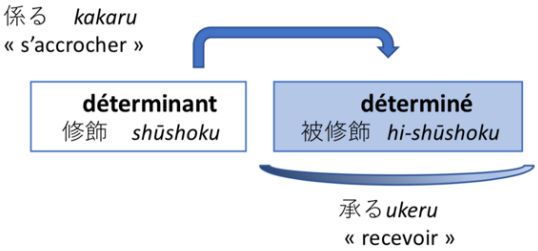


Fig. 3 : Le mécanisme de détermination

Pour reprendre la terminologie japonaise, l'élément déterminant « s'accroche » (*kakaru* 係る) à l'élément déterminé qui le suit directement et le déterminé « reçoit » (*ukeru* 承ける) le déterminant ; l'ensemble héritant de la propriété syntaxique du déterminé qui constitue le noyau du syntagme. Par exemple, un mot nominal (*taigen* 体言) déterminé par un élément adnominal (*rentai shūshokugo* 連体修飾語) forme un syntagme nominal. Cela renvoie aux expansions nominales par différents types de compléments ou de propositions (« joli » ou « qui ont fleuri hier » ci-dessous).

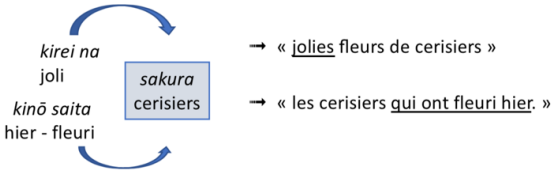


Fig. 4 : Exemple de détermination du nom

Les relations de détermination peuvent être envisagées vis-à-vis du nom (*rentai shūshoku* 連体修飾 ; littéralement jonction « *ren-* » 連 au nom « *tai* » 体 : *rentai*) ou du syntagme prédicatif (*ren'yō shūshoku* 連用修飾 ; littéralement jonction « *ren-* » 連 au

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

prédicat *« yō »* 用 : *ren'yō)*. Dans ce dernier cas, il s'agit par exemple d'adverbes ou de compléments du verbe.

La nature de la fonction déterminante est caractérisée par un marquage sous la forme d'une désinence (*saita* dans l'exemple ci-dessus) ou d'une particule (*kirei na*). On distinguera alors des formes (*kei* 形) déterminantes du nom (*rentaikei* 連体形), des formes déterminantes du prédicat (*ren'yōkei* 連用形) ou encore des formes conclusives (*shūshikei* 終止形). L'existence de formes conclusives dédiées a ainsi longtemps permis de se passer du point final. L'observation des formes finales des composants permet alors d'identifier les relations dynamiques des composants entre eux et le sens de la phrase.

En classe de JLE, seules les déterminations nominales (*rentai shūshoku*) sont explicitées. La notion de détermination du noyau prédicatif (*ren'yō shūshoku* 連用修飾) est peu mobilisée, sauf pour caractériser les adverbes, l'emploi adverbial des qualificatifs ou certaines formes verbales. En revanche l'accent est mis sur les formes conclusives afin de bien savoir terminer une phrase. La notion de fonction « suspensive-connective » avec des formes *ad hoc* pour les différentes parties du discours est également introduite. Cette fonction renvoie aux formes dites « en *-te* » qui ne sont pas envisagées comme des désinences en tant que telles en grammaire japonaise mais plutôt comme la combinaison d'une forme verbale avec la particule conjonctive (connective en JLE) *te*[9].

Le Tableau 1 ci-dessous récapitule les fonctions du composant élémentaire introduites en classe de JLE avec leurs équivalences dans la grammaire scolaire japonaise (*kokugo*).

Tab. 1 : Les quatre fonctions du composant élémentaire introduites en JLE

Classe de JLE	Grammaire scolaire japonaise
Fonction déterminante (du nom)	*rentai shūshoku* (détermination du nom)
Fonction adverbale (converbale)	*ren' yō shūshoku* (détermination du prédicat)
Fonction conclusive	*kire* (clôture)
Fonction suspensive connective	*setsuzoku joshi « te »* particule conjonctive *te*

Cet accès au sens réclamant une observation rigoureuse des rapports entre les unités syntagmatiques (composants élémentaires) en termes de détermination, est un fonctionnement auquel les apprenants francophones ne sont pas habitués. Si le principe est assez facile à comprendre, dans la pratique, cela pose parfois quelques difficultés que nous allons présenter ci-dessous.

4.1 Ordre des mots

Au démarrage de l'apprentissage, la maîtrise de l'ordre des mots (souvent inverse au français) peut poser quelques problèmes, notamment dans les expressions de la

[9] Suivant les cas, une forme en « *-te* » peut aussi remplir une fonction adverbale.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

localisation spatiale exprimée par des prépositions en français. En japonais, les équivalents de ces prépositions sont des mots nominaux et l'expression d'un emplacement se construit autour de ces mots qui constituent le noyau du syntagme.

Par exemple, *sur le bureau* se dit en japonais :

(4) *tsukue* *no* *ue*
bureau P^{dét} sur

Sous l'influence de la construction française, une erreur assez fréquente est alors de dire « *ue no tsukue* ». L'assimilation de l'ordre correct des mots se fait néanmoins assez facilement par des exercices de systématisation.

4.2 Délimitation des segments déterminants

Une autre difficulté consiste à identifier et délimiter correctement les segments déterminants dans des phrases complexes. Ces segments peuvent être très longs et comporter eux-mêmes des éléments déterminés. Il y a alors plusieurs niveaux de détermination qui s'emboîtent les uns dans les autres. Une première erreur consiste alors à faire une lecture purement linéaire sans appréhender les rapports hiérarchiques.

Une autre erreur consiste à mal délimiter la partie déterminante (souvent dans le sens d'une sous-estimation de la longueur du segment).

4.3 Variation

D'autres problèmes sont liés à l'ambiguïté de certaines formes. Si l'existence de formes dédiées semble *a priori* garantir la bonne identification des syntagmes déterminants, dans la pratique ce n'est pas toujours aussi simple. En effet, d'une part, la forme déterminante se confond aujourd'hui avec la forme conclusive neutre et d'autre part, ce marquage n'est pas toujours respecté, le plus souvent pour des considérations stylistiques. Ce phénomène peut être appréhendé dans le cadre de la variation. Il n'est ainsi pas rare qu'un élément déterminant s'accroche, non pas au nom qui le suit mais à un autre mot situé plus loin.

Jusqu'où « remonter » à gauche pour délimiter les syntagmes déterminants ? Quels mots déterminent-ils ? Ce sont *in fine* des considérations pragmatiques ou sémantiques qui permettent de le comprendre.

4.4 Nature de la relation sémantique entre déterminant et déterminé

La nature de la relation sémantique entre syntagme déterminant et déterminé ne fait pas toujours l'objet d'un marquage formel contrairement à ce que l'on peut observer en français avec les prépositions ou les pronoms relatifs. Comme on peut le voir ci-dessous, c'est la relation sémantique entre les deux éléments mis en relation qui permet d'identifier la nature du complément.

(5)	*sakana*	*o*	*yaku*	**otoko**[10]	L' homme **qui** grille du poisson. (sujet)
	poisson	ACC	griller	homme	
	sakana	*o*	*yaku*	**mise**	Le restaurant **où** l'on grille du poisson. (lieu)
	poisson	ACC	griller	restaurant	
	okoko	*no*	*yaku*	**sakana**	Le poisson **que** l'homme grille. (objet)
	homme	NOM	griller	poisson	

[10] Exemples tirés de Teramura (1984)

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

Si l'absence de mot marquant le rôle du mot déterminé dans la proposition est un peu déconcertante au départ ou lors d'exercices de traduction (il ne faut pas traduire le pronom relatif français), les apprenants s'habituent facilement à ces constructions syntagmatiques. Le choix du bon pronom relatif peut d'ailleurs être une opération délicate en français pour des étrangers, voire même pour des natifs. Il s'agit donc plutôt d'une simplification par rapport au français.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Il peut aussi arriver que le nom déterminé ne soit pas un argument du verbe mais qu'il entretienne une simple relation sémantique de proximité (cause/effet, etc.). Dans ces constructions dites « externes », la proposition déterminante est alors appelée *naiyōsetsu* (内容説 proposition explicitant le contenu du nom). Par exemple, dans l'énoncé ci-dessous, *nioi* (odeur) n'est pas un argument du verbe *yaku* (griller) mais le résultat de cette opération.

(6) *sakana* *o* *yaku* ***nioi***
poisson ACC griller odeur
L'odeur du poisson qu'on grille.

Ce type de construction déterminante peut poser quelques problèmes, notamment lorsque le déterminé est un terme lié à la citation de la parole ou de la pensée, un terme lié à la perception (bruit, odeur, sensation etc.) ou un terme plus général du type *jijitsu* (fait), *hanashi* (histoire), *rei* (exemple), *jōkyō* (situation), *kanōsei* (possibilité), *keiken* (expérience), *etc.* Dans ce cas, à la manière du pronom relatif « selon lequel », il faut insérer le médiateur « *to iu* » (particule de citation autonyme + verbe de citation *dire*, littéralement « qui est dit ») entre les deux termes unis par la relation de détermination.

(7) *Tanaka san ga* *kekkon shita* *to iu* ***hanashi*** *o* *kiita.*
M. Tanaka NOM se marier.ACCOMP TO IU histoire ACC entendre. ACCOMP
J'ai appris que M/M^me^ Tanaka s'était marié. (*litt.* : l'histoire selon laquelle….)

Le fait que ce soit plus ou moins obligatoire selon le degré énonciatif du mot support rend assez complexe cet exercice pour les apprenants. Il s'agit donc d'une compétence relevant du niveau intermédiaire/avancé.

5 Les particules casuelles (*kakujoshi*, 格助詞)

5.1 Le cadre général du *kokugo*

Comme nous l'avons dit plus haut, l'introduction de la linguistique occidentale à partir de Meiji (1868) et sa grande influence sur les recherches en grammaire au Japon a donné naissance à des grammaires dites « de compromis » (*setchū bunpō* 折衷文法) conciliant la tradition japonaise avec les grammaires des langues occidentales. L'introduction de la théorie des cas (*kaku kōzōron* 格構造論) envisageant de manière multi-dimensionnelle les relations que le mot variable prédicatif entretient avec un ou plusieurs mots nominaux en est un exemple. Cela a notamment permis à Yamada de caractériser et de distinguer d'autres mots non autonomes, les particules dites casuelles (*kakujoshi* 格助詞). Si le terme de *kaku joshi* (particule casuelle) s'est généralisé, la référence à une traduction de la terminologie occidentale pour désigner les cas, soit nominatif (*shukaku* 主格), datif (*yokaku* 与格) accusatif (*mokutekikaku* 目的格) etc., reste cantonnée à des travaux scientifiques. Dans la grammaire scolaire (*kokugo*), on

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

parlera tout au plus de « cas *ga*[11] » *(ga-kaku* ガ格), « cas *ni* » (*ni-kaku* ニ格) et de « cas *o* » *(o-kaku* ヲ格).

Ces compléments du prédicat (*seibun* 成分) sont appelés *ren'yō shūshokugo* (連用修飾語) et l'opération les unissant à celui-ci (notamment par la médiation des particules casuelles) est nommée *ren'yō shūshoku* (連用修飾 détermination du prédicat). Watanabe (1986) insiste sur la réciprocité de la relation qui unit chaque complément au prédicat : le prédicat « appelle » certains compléments obligatoires et les compléments se mettent en relation avec le prédicat par le truchement d'une désinence dite *ren'yō* ou d'une particule casuelle.

5.2 La classe de JLE

En didactique du JLE et en référence aux adverbes français, ces relations de détermination du prédicat sont présentées dans le cadre de la fonction dite « converbale » ou « adverbale » pour les groupes antéposés au noyau prédicatif. Néanmoins, ce mécanisme syntaxique et le rôle fédérateur du prédicat est beaucoup moins explicité que celui de la fonction déterminante du nom et l'on parle simplement de sujet ou de compléments d'objet, de lieu, etc. Les formes suspensives sont par ailleurs présentées en tant que telles, sans insister sur leur dépendance au prédicat final.

Pour éviter des erreurs récurrentes, la relation de mutuelle dépendance entre les termes mis en relation mériterait sans doute d'être soulignée. Les apprenants comprennent que les particules casuelles permettent de former divers compléments du verbe mais ils perçoivent mal que l'ensemble est régi par le prédicat qui réclame ou non certains compléments. Ils forment alors de manière linéaire des énoncés en alignant des compléments, en appliquant des calques sans toujours prendre en compte la nature du prédicat. À cet égard, l'utilisation quasi systématique de la particule *ni* après un démonstratif de lieu a été très nettement montrée (Bazantay & Iwauchi : 2020). Il semblerait que les apprenants construisent dans leur interlangue une règle du type : « Les noms démonstratifs de lieu réclament la particule *ni* », sans tenir compte de la catégorie du verbe. Cela est sans doute lié à la prépondérance des constructions avec *ni* dans les manuels. Or, comme on le voit ci-dessous une même préposition française se traduit différemment suivant le type de prédicat.

(8)	Je mange à la cafétéria.	*kafeteria* ***de*** *tabemasu.*	(*tabemasu* : verbe d'action)
	Je vais à la cafétéria.	*kafeteria* ***e*** *ikimasu.*	(*ikimasu* : verbe de déplacement)
	Je suis à la cafétéria.	*kafeteria* ***ni*** *imasu.*	(*imasu* : verbe d'existence)

Alors que dans ces exemples, le complément de lieu *cafétéria* est introduit en français par la même préposition, « à », la particule casuelle japonaise requise dépend de la nature sémantique du prédicat.

Pour entraîner les apprenants au fonctionnement des particules casuelles, des exercices à trous sont classiquement utilisés en didactique du JLE.

[11] Ces étiquettes plus vagues traduisent une limite de l'approche casuelle, à savoir l'absence de recouvrement total entre une particule et une fonction donnée (voir *infra* 4.3).

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

5.3 Limites de l'approche casuelle

Si, comme nous l'avons vu, le choix de la particule adéquate dépend du type de prédicat, une autre difficulté réside dans le fait qu'une même particule peut marquer plusieurs compléments différents : *o* : objet, espace parcouru ; *ga* : sujet ou objet ; *de* : complément de lieu ou de moyen, etc. Une même particule peut aussi remplir les fonctions de particule casuelle ou de particule de mise en relief paradigmatique (*toritate joshi* 取り立て助詞).

Il n'y a ainsi pas de correspondance univoque entre une particule et une fonction casuelle, ce qui malmène un peu la pertinence de l'analyse casuelle. Il est ainsi malaisé d'expliquer l'emploi de la particule *ga* dans l'énoncé ci-dessous.

(9) *sushi* *ga* *tabetai.*
sushi GA manger.DESIR
Je veux manger des sushis.

Il semble difficile de contester que le prédicat *taberu* (manger) suffixé du désidératif *-tai*, ait pour sujet le locuteur[12]. Alors comment expliquer que *sushi* soit affecté de la particule *ga* ?

Une première explication consiste à dire que *ga* marque aussi l'objet avec les prédicats de désir ; l'énoncé est alors interprété avec la première personne sous-entendue au cas datif [*watashi ni wa*] *sushi ga tabetai* (« Pour moi, ce sont les *sushi* que je veux manger »). Une autre approche consiste à dissocier nettement les plans syntaxiques et sémantiques. On peut alors dire que *sushi* affecté de la particule *ga* est le sujet syntaxique du prédicat *tabetai* (et que *ga* indique toujours le sujet syntaxique) mais que, sur le plan sémantique, il indique l'objet. Il est cependant parfois difficile de distinguer les plans syntaxiques et sémantiques, notamment pour les étudiants.

Quoi qu'il en soit, on voit bien que le cadre d'analyse suivant la théorie des cas impose parfois quelques contorsions qui posent la question de sa pertinence. Le recours à d'autres schémas d'analyse faisant appel à la structure de l'information en termes de focus ou de répartition (information ancienne/ information nouvelle) ou à des théories cognitives, semble parfois plus éclairant que l'approche purement casuelle. Si la fonction *ren'yō* en tant que mise en relation d'un complément avec le prédicat reste pertinente, la nature de cette relation pose parfois aussi quelques problèmes.

5.4 Les phrases en thème-rhème

Une autre difficulté provient de l'importance des structures discursives en thème-rhème en japonais. Dans ses travaux, Mikami (1953, rééd. 1972) considère la structure thème-rhème comme un schéma discursif essentiel du japonais. Ce sont d'ailleurs les toutes premières structures introduites au début de l'apprentissage sous la forme de phrases nominales.

(10) (*watashi* *wa*) *gakusei* *desu.*
Je TH étudiant COP
Je suis étudiant.

[12] Le suffixe du désidératif *-tai* ne peut s'employer qu'à la 1re personne.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

Le thème (*topic* en anglais), généralement défini par « ce dont il est question », est une information déjà identifiée ou partagée (ici « moi »). Syntaxiquement, un marqueur spécifique (la particule *wa*) lui est dévolu même s'il peut être réalisé sous d'autres formes ou même sous-entendu. Le rhème constitue, lui, un commentaire (information nouvelle) apporté au sujet de ce thème. D'un point de vue syntaxique, avec Mikami, nous conviendrons qu'il est constitué d'un élément fédérateur, le prédicat (ici le prédicat nominal *gakusei desu*), et éventuellement de compléments primaires et secondaires constituant une proposition lorsqu'il s'agit d'un prédicat verbal.

Contrairement aux particules casuelles qui relient des syntagmes nominaux (SN) à des syntagmes verbaux (SV), la particule relationnelle *wa* permet une opération de délimitation d'un nom ou d'un SN (objet de la prédication) pour le mettre en relation avec le deuxième constituant discursif dans lequel il va être prédiqué. Comme l'explique Klinger (2003 : 166), « Une relation s'établit entre *wa* postposé au SN et la fin de l'énoncé. Le SN + *wa*, est détaché et séparé mais, en même temps, corrélé au SV conclusif ».

Masuoka et Takubo (1992 : 28) distinguent trois types de relations que peut établir la copule *da* entre les composants d'une phrase à prédicat nominal schématisée sous la forme X*wa* Y*da*.

(11) Typologie des phrases nominales selon Masuoka et Takubo (1992 : 28)

a. Relation de subsomption (X appartient à l'ensemble Y)

Genji monogatari *wa* *Heian jidai* *no sakuhin da.*
Le Dit du Genji TH Période de Heian P^{DET} oeuvre COP
Le Dit du Genji est une oeuvre de la période de Heian.

b. Relation d'équivalence (X et Y ont le même référent)

Murasaki Shikibu wa *genji monogatari* *no sakusha da.*
Murasaki Shikibu TH Dit du Genji P^{DET} auteur COP
Murasaki Shikibu est l'auteur du Dit du Genji. (M&T)

c. Absence de lien logique direct entre X et Y
Le sens de la phrase est alors accessible grâce à la prise en compte des éléments pragmatiques.

Watashi wa *Genji monogatari da*[13].
je TH Le Dit du Genji. COP
Moi, c'est le Dit du Genji. (M&T)

Un contexte concevable de production de l'énoncé c pourrait être une discussion au sujet des goûts en matière de littérature classique. Après avoir écouté différents avis, le locuteur veut dire que, pour sa part, « c'est le Dit du Genji qu'il préfère » ou « qu'il le considère comme le chef-d'œuvre absolu de toute la littérature japonaise ». Ici, la particule *wa* a une dimension focalisante très forte. On notera aussi le caractère extrêmement elliptique de l'énoncé auquel il conviendra de suppléer par la prise en compte du contexte d'énonciation.

Cette structure thème/rhème parfois très elliptique et très souple (lâche) quant aux éléments mis en relation, contraste fortement avec les phrases verbales présentées plus haut. Sur le modèle des phrases attributives françaises, les étudiants confondent souvent l'élément *desu* avec le verbe être.

[13] Ce type de phrases est connu sous le nom d'« *unagi bun* » (phrase « anguille ») en référence au titre de l'ouvrage d'Okutsu (1978) : « *Boku wa unagi da* ». Comme dans l'exemple (11-c) ci-dessus, le titre de ce livre est un énoncé abrégé dans une situation de commande au restaurant. Il peut être glosé par « *En ce qui me concerne, je vais prendre de l'anguille.* » et non pas littéralement « *Je suis une anguille* » !

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

6 Conclusion

En classe de japonais langue étrangère, quelle que soit la méthodologie privilégiée, on accorde toujours une grande importance à l'apprentissage de « moules de phrases » (*bunkei* 文型) faisant l'objet d'exercices de systématisation, de renforcement en vue de leur fixation. Ce renforcement s'effectue par la répétition et par des exercices de substitution sur l'axe paradigmatique. Il permet de mettre en évidence une ossature à laquelle les apprenants peuvent se référer pour construire leur discours. L'acquisition de l'organisation de la phrase et l'ordre d'apparition des compléments se fait alors plus ou moins intuitivement par exposition à des ordonnancements récurrents. Les *bunkei* sont ensuite illustrés par des « phrases types » (*reibun* 例文) qui présentent des variantes plus proches d'énoncés authentiques.

Si la compréhension écrite de phrases complexes passe souvent par l'observation et l'analyse des constituants, l'acquisition passe par un entraînement basé sur la répétition.

Comme nous venons de le voir, l'enseignement du JLE accorde une assez grande place à la grammaire explicite, ce qui a longtemps eu des répercussions sur les performances des apprenants français qui présentaient un haut niveau de compétence en compréhension écrite et un niveau relativement faible à l'oral. Depuis les années 2000, les choses se sont corrigées, notamment sous l'influence des orientations européennes en matière d'enseignement des langues. Les occasions d'exposition fournies par Internet n'y sont pas non plus étrangères.

Néanmoins, le développement de pratiques pédagogiques particulières pose la question du métalangage, de son partage par l'ensemble de la communauté (ce qui est loin d'être le cas) et des ouvrages de référence. La terminologie n'est pas solidement établie et les grammaires et dictionnaires japonais utilisent une terminologie japonaise (*kokugo* ou JLE) avec laquelle les étudiants ne sont pas familiarisés.

Bibliographie

Bazantay, Jean & Iwauchi, Kayoko, 2020, « L'emploi des particules japonaises *ni* et *de* après un nom de lieu chez les apprenants francophones » dans *Apprentissage d'une langue éloignée : analyse d'erreurs d'apprenants francophones* (dir. : Oshima H. Bazantay J. et Porquier R.), Limoges : Lambert-Lucas, p. 63-81.

Fujimori, Bunkichi, 1986, *Cours de japonais – DJ 102 – Analyse et traduction.* CNEC, Vanves, 296 p.

Hashimoto, Shinkichi, 1946, *Kokugogaku gairon* [*Traité d'apprentissage du japonais*], Collection : Hashimoto Shinkichi hakase chosaku-shû (Collection des ouvrages du Professeur Hashimoto Shinkichi), Tokyo : Iwanami shoten.

Klingler, Dominique. 2003. "Spécificité du dispositif créé par le marqueur *wa* en japonais comparaison avec le français". *Travaux de linguistique* n°47 (2), 163–179.

Masuoka, Takashi. & Takubo Y, 1992, réed. 2008, *Kiso nihongo bunpô* [*Grammaire fondamentale du japonais*], Tokyo, Kuroshio shuppan.

Mikami, Akira, 1953[1], 1972, *Gendai gohō josetsu : sintakusu no kokoromi* [*Introduction à la grammaire contemporaine : Essai de syntaxe*], Tokyo : Kuroshio Shuppan. 410 p.

Okimori, Takuya et *alii*, 2019, *Précis de Linguistique japonaise* [*titre original : Nihongo gaisetsu*] (Labrune, Laurence dir., Bazantay, Jean & Nakamura, Yayoi, traduction augmentée et commentée), Paris : Ophrys, 292 p.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

Teramura, Hideo, 1984, *Nihongo shintakusu to imi II* [*Syntaxe et sémantique du japonais II*]. Tokyo : Kuroshio Shuppan. 365 p.

The Japan Foundation, 2010, *JF Standard for Japanese-Language Education 2010*, Japanese-Language Institute : Urawa.

Tokieda, Motoki, 1950[1], 1973. *Nihon bunpō kōgo hen* [*Grammaire du japonais – langue contemporaine*], Tokyo : Iwanami shoten. 251 p.

Watanabe, Minoru, 1974[1],1986, *Kokugo bunpō ron* [*Traité de grammaire du japonais*], Tokyo : Kasama Shoin, 201 p.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734